

Publié le 08/12/2020

montagne

Snowboard : les riders au chevet de leur sport pour obtenir le diplôme d'Etat

l'essentiel

Les snowboarders sont en colère. La réglementation pour l'obtention du diplôme permettant de devenir moniteur a changé. Les membres des équipes de France, dont deux Ariégeois, ont lancé une pétition contre cette « absurdité ».



Les snowboarders sportifs de haut niveau, dont Enzo Valax, vont devoir se mettre au ski s'ils veulent obtenir le diplôme d'Etat de moniteur et enseigner leur discipline une fois leur carrière sportive terminée. / Photo DDM archives.

Va-t-il falloir qu'Enzo Valax et Tom Venderotte, snowboarders qui portent haut les couleurs de l'Ariège lors des compétitions internationales, se mettent au ski une fois leur carrière sportive terminée ? C'est bien ce qui risque de leur arriver si rien ne change et qu'ils se destinent à devenir moniteurs de snow.

Jusqu'à maintenant, un snowboarder de haut niveau désirant devenir « mono » dans sa discipline pouvait obtenir son diplôme d'Etat (DE) de moniteur de ski en passant par un cursus aménagé. Le fait d'avoir été membre d'une des équipes de France l'exonérait, en effet, de l'épreuve de ski alpin lors de la formation dispensée par l'école nationale de ski et de l'alpinisme (ENSA). Mais ce n'est plus le cas

« Résultat, quelqu'un qui a passé sa vie sur un snow va devoir se mettre au ski pour devenir moniteur et tenter d'obtenir le Common Training Test, ex-Eurotest, ce qui est tout bonnement impossible quand on sait qu'une minorité des candidats — même les très bons skieurs — le réussissent », commente un connaisseur du dossier.

« Ce règlement européen a été mis en place pour réguler les déplacements de professionnels du ski au sein de l'Union. C'est certainement avantageux pour l'industrie du ski en France car notre pays dispose de l'un des diplômes de ski les plus relevés. Par l'entremise d'un test technique difficile, le règlement empêche donc les Européens moins bien formés de venir exercer

Une décision « discriminante »

Président de la commission nationale snowboard au sein de la fédération française de ski, il

MOBILISATION À L'ÉTRANGER AUSSI

Depuis deux semaines, une pétition, « Snowboard français en péril », est en ligne. Dans ce texte, signé par l'ensemble des membres des équipes de France, les snowboarders contestent cette récente décision modifiant la possibilité qui leur était offerte d'accéder au monitorat dans le cadre de leur reconversion professionnelle. Le snowboard français mène également une campagne active sur les réseaux sociaux, dont Facebook, en publiant des vidéos de soutien. Parmi celles-ci, on trouve de grands champions (Chloé Trespeuch, Pierre Vaultier...), des stars du rap (Akhénaton du groupe IAM), l'industrie du snowboard et des médaillés olympiques (pas qu'en snow) et des riders pros étrangers qui ne manquent pas de s'étonner de la situation ubuesque.

conteste cette « décision discriminante » qui, estime-t-il, aura, à terme, des répercussions sur le haut niveau. « S'il n'y a plus d'entraîneurs spécialisés du snowboard, c'est l'ensemble de la filière qui va souffrir, des clubs jusqu'au haut niveau. Qui va prendre en main les prochaines générations ? Le ski et le snowboard sont deux sports très différents », lance celui qui est aussi président de la Família snowboard du SCV de Guzet. Mais le fond du problème, selon Laurent Pordié, est que la France est un des rares pays européens, si ce n'est le seul, à ne pas avoir un DE de snowboard. « Ainsi, les snowboarders sont obligés d'aller se former en Suisse, par exemple, où la for-

mation dure cinq ans, avant de pouvoir exercer dans leur pays. » Les membres des équipes de France de snowboard, dont Enzo Valax (slopestyle big air) et Tom Venderotte (freestyle pour la coupe d'Europe), ont lancé une pétition auprès de la ministre des Sports sur les réseaux sociaux, « Snowboard français en péril » (lire encadré). Ils souhaitent que les instances reviennent sur leur décision et autorisent les snowboarders à, soit obtenir une dispense de l'épreuve de ski, soit à passer une épreuve équivalente dans leur discipline. Mais pour l'instant, leur demande reste lettre morte.

D. S.